

Date d'ouverture de l'appel : mardi 18.06.2024

**CADRE DE REPONSE
APPEL A CHERCHEUR 2025-2026
BIBLIOTHEQUE NATIONALE
ET UNIVERSITAIRE DE STRASBOURG**

Adresse de publication de l'appel :

[Blog de la Bnu – Lieux de recherche](#)

Clôture de l'appel à chercheur

Les propositions doivent être envoyées par mail à aapchercheurs@bnu.fr

impérativement avant la clôture de l'appel :

le lundi 04.11.2024 à minuit (heure de Paris)

Titre du projet	
NOM, prénom du candidat	
Courriel du candidat	
Etablissement de rattachement (sigle, acronyme ou intitulé court officiel)	
Equipe de recherche dont vous faites partie (acronyme, intitulé court ou numéro de l'UR par exemple)	
Code postal – Ville - Pays	
Référent scientifique de la Bnu contacté	
Fonds concerné (en quelques lignes)	
Période souhaitée de 6 mois consécutifs, entre le 1^{er} septembre 2025 et le 31 août 2026	
Actions développées dans le cadre de la résidence (plusieurs réponses possibles)	<p>Travaux de recherche :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> recherches sur l'histoire du fonds, <input type="checkbox"/> recherches sur un axe d'étude relatif au fonds, <input type="checkbox"/> recherches sur d'autres fonds complémentaires ; <p>Opérations documentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> constitution de corpus, <input type="checkbox"/> inventaire/description de fonds, <input type="checkbox"/> création/enrichissement de données et de référentiels ; <p>Actions de valorisation du fonds :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> préparation et tenue de colloques/journées d'études, <input type="checkbox"/> rédaction ou contribution à des publications scientifiques, blogs, <input type="checkbox"/> préparation d'une manifestation. <p>Autres, précisez :</p>
Je me suis assuré(e) que mon activité en tant que chercheur associé de la Bnu est compatible avec toute autre activité ou statut et que je pourrai bénéficier d'une mise à disposition de	Oui : Non :

six mois de la part de mon établissement de rattachement.	
Je reconnais avoir pris connaissance du Règlement de l'appel à chercheur de la Bnu et en accepter les principes.	Oui : Non :
Pensez-vous pouvoir bénéficier de financements complémentaires ?	Oui : Non :

Le dossier sera envoyé sous la forme d'un unique PDF, généré à partir d'un logiciel de traitement de texte, non scanné) sans aucune protection, comprenant le cadre de réponse et le CV détaillé.

Le nom du fichier sera normé, sous la forme : **aapbnu_NOMDUCANDIDAT**
Aucun élément complémentaire ne pourra être accepté après la clôture de l'appel.

Le dossier de soumission est composé :

- de la présentation du projet, qui doit impérativement suivre le présent cadre de réponse ;
- d'un curriculum vitae détaillé.

Il est recommandé d'utiliser une mise en page permettant une lecture confortable du document (page A4, calibri 11 ou équivalent, interligne simple, marges 2 cm, numérotation des pages).

1. Informations administratives

Établissement de rattachement du candidat (et donc gestionnaire de la subvention) :

Nom complet	
Nom abrégé	
Type	
Adresse postale complète	

Personne ayant qualité pour engager l'établissement de rattachement du candidat (dupliquer si nécessaire) :

Nom, Prénom	
Titre	
Courriel	

Chercheur candidat :

Nom, Prénom	
Grade / Fonction	
Adresse	
Téléphone	
Courriel	
Nationalité	

2. Description du projet

(Cette partie comptera 4 pages maximum).

Cette présentation contiendra les éléments suivants :

- description de l'objet de l'accueil à la Bnu et lien avec le projet de recherche du candidat ;
- présentation du fonds retenu ;
- description des livrables attendus (préciser les méthodes et le planning envisagés) ;
- conditions particulières d'accueil et organisation matérielle de la résidence ;
- impact du projet, diffusion des résultats et aspects juridiques ;
- suites éventuelles envisagées à l'issue de la période de financement.

Rappel : Les modalités de compensation financière sont les suivantes : la Bnu rembourse à l'établissement de rattachement du chercheur associé un montant correspondant à 96 HETD, auxquels s'ajoutent des frais de gestion, dans la limite d'une enveloppe budgétaire d'un montant de 6 000 €.